

KOEUR-LA-GRANDE

NOTRE-DAME DE BEAUVAIL

1/50000° - XXXII-14 - Saint-Mihiel - S.O. de la carte

Michelin 57, pli 11, 6 km S.O. de Saint-Mihiel

Statue dans un bois, au-dessus d'une fontaine, réputée "bienfaisante aux infirmités humaines"

Fête le 8 septembre.

Beauvail était jadis un fief distinct de Kœur-la-Grande, avec un ermitage dont la Vierge était fort vénérée des habitants des Kœurs (Kœur la Grande et Kœur la Petite) et de Baudrémont. Le 14 juin 1717, Clément XI accorda une indulgence plénière à tous les pèlerins de Beauvail, le 8 septembre. Aujourd'hui, la statue s'érige dans un bois particulier.

Semaine religieuse de Verdun, 14 février 1914, p. 133 : Lettre de l'abbé F. Chambray, curé des Kœurs. Il demande qu'on ne laisse pas périr le pèlerinage et qu'on fasse le dénombrement des petits pèlerinages du diocèse.

Le bref du pape Clément XI, du 14 juin 1717, accordait une indulgence plénière à tous les fidèles ayant reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie qui feraient le pèlerinage le jour de la Nativité, entre le lever et le coucher du soleil, en priant pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la Sainte Eglise. Valable pour sept ans.

Aujourd'hui le bois où se trouve la statue appartient à des propriétaires qui ont fait tailler un édicule de pierre. La statue repose là, au-dessus d'une fontaine.